



L'ÉTOILE DU NORD



Agriculture, Colonisation, Commerce et Industrie.

ABONNEMENTS.

CANADA ET ÉTATS-UNIS.

Un an.....50cts
Six mois.....25cts

L'abonnement est strictement payable d'avance.

7ième ANNÉE

Journal Hebdomadaire, Paraissant le Jeudi.

ALBERT GERVAIS, Propriétaire et Administrateur.
BUREAU ET ATELIER : RUE MANSEAU.
TÉLÉPHONE : No 43.

Rédigé par un Comité de Collaborateurs

JOLIETTE, JEUDI 7 AOUT 1890

ANNONCES.

1ière insertion par ligne.....10c.
Insertions subséquentes.....5

Les annonces à long terme seront publiées à des conditions
avantageuses.

Pour pouvoir discontinuer de recevoir le journal, il faut
donner un avis d'au moins quinze jours avant l'expiration
de son abonnement et avoir payé tous les arrérages.

No 1

No 27.

LE CHEMIN DES LARMES

SECONDE PARTIE

LA DEMANDE EN MARIAGE VIII

LA CHANSON DES LARMES

—Vous me pardonnez, merci...
Mais si vous oubliez ainsi mes torts
envers vous, c'est que vous n'avez
jamais été méchante et que vous
avez le mépris des injures.

—Quand, même sans le vouloir,
répliqua Paule, je fais de la peine à
quelqu'un, j'en ai le regret et j'en
souffre ; je pense que les autres sont
comme moi, et voilà pourquoi tou-
jours je pardonne et oublie.

En achevant de parler, elle tendit
sa main à la bossue.

Mélie la prit, cette main qui lui
était si gracieusement tendue, la
la pres a doucement et, les yeux
fixés sur le ravissant visage de son
ancienne ennemie, elle se disait :

— Je comprends qu'il veuille
mourir de son amour pour elle ?

— Allons, Mélie, reprit Paule,
vous n'allez pas rester à genoux, je
pense, relevez vous et asseyez-vous
là, près de moi, sur cette chaise.

La servante fit ce qui lui était de-
mandé.

Paule continua :

— J'ai été heureuse en apprenant
que Mme Denizot vous avait prise
chez elle, car bien souvent, Mélie,
je vous ai plainte de votre cruel
abandon et je souffrais en pensant
que par tous les temps, même la
nuit, vous étiez errante sur les che-
mins.

— Je m'étais habituée à ma misè-
re et j'étais faite à ma vie vagabon-
de. Alors, j'ignorais ce que c'était
que la véritable charité et je ne sa-
vais pas qu'il y eût des cœurs com-
patissants !

— Enfin, maintenant, vous êtes
contente ?

Mélie resta un moment pensive,
puis répondit :

— Si je ne pensais qu'à moi, oui,
je serais contente, heureuse... mais
il y a les autres !... Mademoiselle
Paule, c'est en ayant pitié de moi
et de ma misère qu'on m'a ensei-
gné la pitié. Je ne suis plus une
mendicante, ma vie est changée et
moi aussi, allez, mademoiselle, je
suis bien changée... Je ne suis plus
du tout la même, c'est comme une
transformation qui s'est faite en
moi, tout à coup, et si ce n'était ma
laideur et ma difformité, je croirais
que je suis une autre.

Quand j'étais grossière envers
vous, quand je vous insultais, quand
je me plaisais à jeter de la boue sur
votre robe, la première fois que
vous la mettiez, quand je vous lan-
çais une pierre à la tête, j'étais mé-
chante ; oui, M. Etienne me l'a dit,
j'étais mauvaise... Aujourd'hui, j'ai
honte de ce que je disais, de ce que
je faisais, je le regrette, j'en ai le
remettre, et je n'oserais plus faire de
mal même à un chien, même à une
mouche ; vous voyez, mademoiselle,
que je ne suis plus la même.

C'était l'autre soir, après le qua-
rille, j'étais encore mauvaise ce
jour-là, M. Etienne me conduisit
chez sa mère à qui il dit :

— Je l'amène Mélie pour l'aider
dans la maison, pour que tu lui ap-

prennes à travailler et surtout à
être bonne

Alors la mère me dit :

— Viens, ma fille, viens !... Pauvre
enfant, tu as été abandonnée tout
de suite après ta naissance et jus-
qu'ici personne ne t'a aimée ; viens,
je remplacerai ta mère, moi, et je
t'aimerai !

Aussitôt, je sentis que tout se re-
tournait en moi ; j'avais là, dans ma
tête, et j'éprouvais là, dans mes en-
traîles, des choses que je ne con-
naissais pas. Eh bien, voilà ce que
c'était : Je cessais d'être méchante
et je commençais à être bonne !

M. Etienne m'avait dit :

— "Mélie, comme les autres créa-
tures humaines, qui sont toutes les
créatures du bon Dieu, tu as une
âme et un cœur."

Bien sûr, ce qui s'agitait et parlait
en moi, c'était mon cœur et mon
âme.

Ainsi, j'ai comme une autre un
cœur, une âme ; et si M. Etienne ne
me l'avait pas dit, peut-être que je
ne le sentirais pas, que je ne le croi-
rais point.

Enfin, je ne suis plus méchante
parce que l'on s'est montré doux et
bon pour moi, et depuis que j'ai
goûté aux bienfaits de la bonté, il
me semble que je ne pourrai jamais
être assez bonne.

Oh ! c'est à M. Etienne, oui, à lui,
bien plus qu'à sa mère que je dois
ma transformation. Avec quelques
paroles, il a détruit tout ce qu'il y
avait de mauvais en moi. J'étais
épouvantablement haineuse ; eh
bien, comme on souffle une bougie,
il a soufflé sur mes haines et, subite-
ment, toutes se sont éteintes.

Après ces paroles, prononcées
sans amphe, d'un ton simple et
naturel, il y eut un assez long si-
lence.

Paule, qui avait écouté, non sans
se sentir troublée intérieurement,
était devenue songeuse.

— Mademoiselle, reprit Mélie,
vous ne m'avez pas demandé pour-
quoi je suis venue vous voir ce ma-
tin.

La jeune fille eut un léger tres-
saillement et répondit :

— C'est vrai, Mélie, je ne vous ai
pas fait cette question. Et pourquoi
êtes-vous venue me voir ce matin ?

— Pour vous dire que vous ne
devez pas épouser M. de Verdraine.

— Ah !... Et pourquoi ne dois-je
pas épouser M. de Verdraine ?

— Parce qu'il n'est pas le mari
qui vous convient.

— Oh ! oh !

— Je ne dis pas que M. le comte
ne vous aime pas ; mais, voyez vous,
il ne vous aimera jamais comme M.
Etienne vous aime, jamais c'est im-
possible ! Ah ! si vous voyiez ce que
je vois, si vous entendiez ce que
j'entends !... Si vous étiez la femme
de M. Etienne, vous seriez adorée,
idolâtrée, et il n'y en aurait pas une
plus heureuse que vous au monde.

— Mélie, répondit Paule avec
oppression, je sais bien que M. Etien-
ne m'aime beaucoup ; j'en éprouve
de la peine, j'en souffre... Je con-
naissais toutes ses belles qualités et je
sais ce qu'il vaut ; mon amitié pour
lui est toujours la même et je la gar-
derai dans mon cœur, vous pourrez
le lui dire ; mais je ne l'aime point
comme il voudrait être aimé, com-
me il le mérite de l'être.

— N'importe, mademoiselle Paule
n'épousez pas M. de Verdraine,
soyez la femme de M. Etienne, je

vous en prie, je vous en supplie !...
M. Etienne est plus jeune que M. de
Verdraine, et sans vouloir faire tort
à M. le comte, M. Etienne, quoique
paysan, est au moins aussi bien que
lui.

— Je le reconnais, Mélie.

— Ne vous mariez pas avec M. de
Verdraine, soyez la femme de M.
Etienne.

— Je ne peux pas, je ne peux
pas !

— Quand vous serez sa femme,
vous l'aimerez d'amour, vous ver-
rez.

— Je ne peux pas, répéta Paule,
et d'ailleurs il est trop tard. Ma pau-
vre Mélie, chacun sur la terre a sa
destinée, bonne ou mauvaise, il faut
que la mienne s'accomplisse !

La bossue pleurait à chaudes lar-
mes.

— Ah ? vous ne comprenez pas,
vous ne voulez pas comprendre !
s'écria-t-elle ; eh bien ! sachez-le, ma-
demoiselle Paule, si M. Etienne ne
meurt pas de ce grand amour qu'il
a pour vous, il se tuera, j'en suis sû-
re, moi, il se tuera !

La future comtesse baissa la tête.
Elle était très pâle.

— Écoutez-moi, continua Mélie,
il y a peu de temps encore, j'étais
votre ennemie acharnée, j'avais
pour vous une haine sauvage...
Pour vous empêcher d'épouser
Etienne, je vous aurais défigurée,
je vous aurais arraché les yeux,
avec rage, je vous aurais tuée !

Et pourquoi avais-je contre vous
cette haine terrible, implacable, ces
fureurs féroces ? Vous ne le savez
pas, vous ne pouvez pas le savoir,
puisque c'est un secret que je garde
enfermé en moi ; mais ce secret je
vais vous le faire connaître ! Je vous
haisais mortellement parce que
j'aimais Etienne ; oui, moi la laide,
la bossue, l'avorton, j'aimais Etien-
ne autant qu'il vous aime, lui.

Je l'aimais à faire tout pour lui,
à lui donner mon sang, ma vie, à
commettre des crimes, oui, des
crimes... et j'ose vous le dire sans
hésiter, c'est moi, mademoiselle
Paule, c'est moi qui ai mis le feu à
votre maison.

— Oh ! fit la jeune fille en fris-
sonnant.

— Oui, j'ai fait cela par amour
pour lui et par haine contre vous.
Mais n'allez pas croire que j'aie ces-
sé de l'aimer ; non, je l'aime tou-
jours, plus encore qu'hier ! Malgré
cela, la haine que j'avais pour vous
dans mon cœur s'est changée en
affection, et loin de vouloir encore
vous empêcher d'être à lui, je don-
nerais ma vie avec joie pour que
vous soyez sa femme.

Si vous me demandiez pourquoi
je suis ainsi maintenant, je ne sau-
rais pas vous répondre. Mais, voyez-
vous, je voudrais tant qu'il soit heu-
reux !

Paule, très émue, ne put retenir
ses larmes.

Toutes deux pleuraient.

(A continuer.)

Argent à prêter.

Les personnes qui auront des
emprunts à contracter pour de forts
ou peu considérables montants vers
le 1er Novembre prochain, pourront
s'adresser à Mme Vve J. W. Renaud
par l'entremise de M. J. A. Renaud
Ecr Avocat. L'intérêt ne sera que
de 60/100 sur première hypothèque.

3 juillet 4 m.

On demande

Un bon cordonnier possédant toute
l'habileté requise dans son métier ;
en s'établissant à Ste-Monique, com-
té des Deux-Montagnes, il pourra
compter obtenir des avantages ex-
ceptionnels. Pour plus amples in-
formations, s'adresser au Révd M.
J. T. Archambault, curé de Pen-
droit. Avis à ceux qui désireraient
se créer une position sociale envia-
ble en peu de temps. 12 juin 3m

ARRETEZ

CETTE TOUX CHRONIQUE!

C'est elle qui peut dégénérer en Phthisie Pul-
monaire. Pour les Affections Scrophuleuses,
Phthiques, Anémies et Maladies Similaires il
n'y a qu'o

L'EMULSION

d'Huile de Foie de Morue de

SCOTT

AUX HYPOPHOSPHITES

de Chaux et de Soude

QUI PEUVE OPÉRER UNE GUÉRISON.

Supérieure à toutes les autres émulsions en
qualités régénératrices, son goût est très
agréable.

L'EMULSION SCOTT

ne se vend qu'en flacons couleur saumon.
Se méfier des imitations. Prix, 50 cts. et \$1.00.

A QUI A DU TABAC A VENDRE

Avantage spécial offert

M. Ephrem Bolduc achète le tabac
en feuille au plus haut prix du mar-
ché suivant la qualité, en payant la
moitié argent comptant et le reste
en marchandises sèches. Ceci est
sans contredit au bénéfice des cul-
tivateurs etc, qui en trouvant moyen
d'écouler leur tabac sûrement chez
ce monsieur, pourront tout en rem-
portant de l'argent, à volonté se
choisir, à conditions faciles tout ce
dont ils auront de besoin en fait de
marchandises.

M. Bolduc tient magasin sur la
place du marché.

Terre à vendre.

Une terre de la contenance de 250
arpents située dans la paroisse de
Rawdon, (Rang Kildare) avec deux
belles sucreries, maison, granges,
etc. Les trois quarts sont en bon
état de culture.

Conditions faciles.

S'adresser à

M. Delphis Sicard

St-Ambroise de Kildare.

3 juillet 3 m

DR A. BEAUPRE

BUREAU :

MAISON DE Mme Veuve J. W. RENAUD

EN FACE DU COLLEGE JOLIETTE.

CONSULTATIONS A TOUTE HEURE.

No 42, 1a

On demande

4 Institutrices trouveront une
position pour l'année scolaire 90-91
dans la paroisse de St-Clas Borromée
Joliette. S'adresser à M. Louis Ba-
ziuet M. P. P. Secrétaire-Trésorier.

10 j 1m

Aux Cultivateurs ! !

M. Oscar Laferrière,

MANUFACTURIER DE

MOULINS A BATTRE ET CRIBLES,

Coin des Rues

ST-CHARLES BORROMÉE ET ST-
LOUIS, ancienne place d'affai-
res de feu

M. Alexis Masse, Joliette,

Annonce aux cultivateurs qu'il a
toujours en mains, des moulins à
battre grands et petits et faits dans
les nouvelles améliorations, ainsi
que des cribles.

Ouvrage solide et garanti. Con-
ditions avantageuses et termes faci-
les.

Réparations en tous genres, faites
promptement et à bas prix.

17 Juillet 6 m.

Aux Amateurs de Musique.

Chance exceptionnelle

Choix d'orgues sans rivaux et d'une ma-
nufacture américaine des plus en renom. Le
chargé d'affaires pour les transactions est M.
Bruno Panneton, agent collecteur, le seul
autorisé à cette fin en cette ville. Le voir à
son domicile rue manseau. Un magnifique ca-
talogue vous mettra en lieu de vous former
une idée exacte des instruments de musique
en question. Un livre d'instruction quant à
la manière différentielle de s'en servir sera
fourni gratuitement à tout acheteur. Un or-
gue d'église et de salon, étant en exhibition
chez M. Bruno Panneton, il sera facile par
conséquent de se former une sure opinion sur
le fini et l'élégance de tous les instruments
mentionnés au catalogue. Messieurs les curés
des paroisses environnantes et les supérieurs
de maisons religieuses sont priés de prendre
note de la présente annonce pour en bénéfi-
cier quand il y aura lieu. Prix réduit, garantie
de 10 ans. On peut dire la même chose des
pianos dont M. Panneton tient aussi l'a-
gence.

N. B. — Un bon conseil en passant : Les
familles faisant étudier la musique à quel-
qu'un de leurs enfants doivent de préférence,
vu les bénéfices qu'il pourrait en retirer
plus tard, leur faire apprendre à toucher l'or-
gue. 3 j 3m.

Avis très important au public achetant pour argent comptant.

M. J. A. Larochelle a le plaisir
d'annoncer à toutes ses pratiques et
au public en général qu'il vient d'in-
augurer un nouveau système d'affai-
re dans son magasin, celui de
donner un présent à toute person-
ne achetant en une ou plusieurs
fois pour un montant de \$25,00, ar-
gent comptant, vous avez à choisir
pour ce présent sur trois magnifi-
ques objets d'argenterie, savoir :

1o Un cabinet double en satin
contenant une demie douzaine de
fourchettes de table, une demie dou-
zaine de cuillères à thé, un couteau
au beurre et une cuillère à sucrier,
le tout richement gravé et plaqué
en argent solide et garanti de durée
pour des années valeur \$3,00

2o Un élégant cornichonnier
meilleur qualité d'argenterie valeur
\$2,75.

3o Un beurrier meilleure qualité
d'argenterie, valeur \$3,00

Ce nouveau système en opération
en différents endroits à l'étranger,
rapporte de grands succès, étant
tout à l'avantage de celui qui peut
acheter pour de argent comptant
devra aussi bien réussir ici qu'ail-
leurs.

Une visite est sollicitée.

J. A. Larochelle

19 j. 3 m

L'ETOILE DU NORD
 Imprimé et publié par ALBERT GERVAIS,
 ADMINISTRATEUR ET RÉDACTEUR
 Rue Manseau, Joliette, P. Q.
 ABONNEMENT
 Pour une année.....50cts
 Six mois.....25cts
 Strictement payable d'avance.
 La rédaction du journal n'est pas responsable des
 avis et des opinions émises par ses correspondants.
L'ETOILE DU NORD
 JOLIETTE, JEUDI LE 7 AOUT 1890

7ième Année.

L'ETOILE DU NORD, avec ce numéro entre dans sa septième année d'existence. Elle est comme on le voit de date assez récente, comparativement aux divers autres journaux, mais elle n'a jamais cessé par ses efforts incessants et sa conduite, de démontrer pour sa part qu'il avait bien raison le poète qui dit "qu'aux âmes bien nées la valeur n'attend pas le nombre des années."

Sous la direction prudente et habile de son éditeur propriétaire, elle n'a depuis qu'elle a pris rang dans la foule des publications hebdomadaires qui se lisent actuellement d'un bout à l'autre du pays, rien à se reprocher comme feuille indépendante en politique ou à nouvelles sous le rapport de la moralité.

Une bonne idée, un projet quelconque digne d'encouragement, une œuvre recommandable à n'importe quel point de vue, une entreprise propre à promouvoir l'intérêt public, enfin tout ce qui a été émis, proposé, soumis à la considération de la masse pour le bien général, a toujours, dans le cours de sa courte carrière jusqu'ici, été accepté et défendu par elle, sans arrière-pensée, avec désintéressement et toute l'ardeur que la mission qu'elle s'était imposée lui faisait un devoir, une obligation de déployer.

Connaissant entre autres choses que l'avenir d'un peuple comme le nôtre, est d'abord à la condition ex pressée de son avancement dans le vaste domaine de l'agriculture, elle s'est efforcée en tout temps et toutes occasions, de pousser à son développement par l'appui ferme et loyal que tous ceux qui travaillent à l'œuvre patriotique de la colonisation ont toujours été sûrs d'obtenir d'elle.

Sur cette importante question, si son influence a été plus ou moins appréciable, nul journal plus qu'elle ne peut se vanter du moins d'avoir été sincèrement zélé et profondément convaincu. Quand elle n'eût pas quelques suggestions utiles à présenter sur ce sujet, elle se lit avec empressement l'écho de ses confrères, chaque fois qu'ils eurent des considérations dignes d'être signalées à soumettre.

Sur le terrain politique, L'ETOILE DU NORD, libre dans ses mouvements, est restée fidèle au programme sur lequel elle a entrepris sa publication, obéissant à ce principe qu'on ne doit pas avoir deux poids ni deux mesures, en d'autres termes que le mal d'où qu'il vienne est invariablement condamnable.

Sous ce rapport, afin d'être plus impartiale, elle s'est presque complètement restreinte à quelques exceptions près, au travail de l'abeille laborieuse, en butinant de journaux en journaux, comme celle-ci de fleurs en fleurs.

Il en résulte que les opinions les plus acceptables ou justes, les pré tentions les plus légitimes, les constatations les plus instructives, les arguments les plus convaincants, les faits les plus conformes à l'histoire et à la vérité, ont en autant que possible été mis indifféremment par elle sous les yeux de ses lecteurs.

Vu l'exiguïté relative de son format elle a dû se montrer moins prolix que sévère en ces matières. En dehors du milieu embrasé où l'on voit les journaux de parti obligés quotidiennement à se faire réciproquement une guerre de corsaire, sans trêves ni merci, au dépens même de l'intérêt commun et de la vérité, chaque fois qu'elle a hazardé quelques remarques sur les faits et gestes du gouvernement ou de l'opposition, ce fut dans la position avantageuse d'un simple observa-

teur, n'ayant aucune raison d'as sombrir le tableau ou d'en diminuer les ombres.

De là, la franchise et par conséquent la lumière dans cet embrouillamini qu'on appelle la politique.

Voilà pour ce qui concerne la société sans distinction de lieu.

Si nous voulons envisager l'œuvre de L'ETOILE DU NORD au point de vue de la localité, nous croyons qu'elle s'est acquise plus d'un titre à l'encouragement public. Ses services rendus sont un gage assuré de son dévouement pour l'avenir.

Comme on le voit par ce qui précède, elle suivra la même ligne de conduite que par le passé.

Le progrès sous toutes ses formes, l'avancement en tout, c'est ce qu'elle a voulu et voudra encore, tant qu'elle vivra.

Ouvrant généralement ses colonnes à tous, sans cependant prendre la responsabilité des correspondances signées, on y pourra voir le pour et le contre sur toute question.

Sur ce point de la non responsabilité de la rédaction quant aux communications signées, politiques ou autres, afin d'empêcher toute fautive interprétation, quand il y aurait lieu, nous attirons tout spécialement l'attention.

St-Ambroise

Mde. Veuve B. H. Leprohon était en visite cette semaine chez son fils le Dr. J. L. Leprohon.

Plusieurs citoyens de Joliette, au nombre desquels nous mentionnerons messieurs B. Panneton, Denis Guilbault, Martial Leprohon et Alex. Rivard, sont passés ici mercredi, de retour d'une expédition au Lac des Français.

Ces messieurs sont revenus enchantés de leur voyage, et surtout de la quantité de poissons qu'ils ont pris.

Le service anniversaire de feu M. Isaac Gonneville, a été chanté mercredi de cette semaine.

Le Rvd M. E. Laporte ptre. S. V. est en visite au presbytère.

Il y aura des courses, sur le rond le St-Ambroise à la fin du mois.

Notre correspondant, a eu cette semaine, l'insigne faveur d'être gratifié, d'un magnifique envoi de documents importants qui lui ont été expédiés par l'entremise de notre distingué littérateur canadien M. Benjamin Sulte, d'Ottawa.

Il y a quelques jours, plusieurs citoyens se réunissaient chez M. Oscar Courchène pour assister aux "agapes fraternelles". En effet, ce monsieur avait sollicité les concours des citoyens de cette localité, pour une "corvée de briques" de Joliette. Au-delà de 75 personnes s'étaient rendues à cet appel généreux, voulant prouver plus spécialement par là l'estime qu'elles portaient à ce monsieur ainsi qu'à son brave et loyal beau-père, M. Francis Marion. Deux citoyens de cette localité, prévoyant sans doute, que la soirée serait des plus charmantes, jugèrent à propos de conduire chacun aussi, une brouette de briques. Arrivés à destination, ces messieurs expliquèrent dans un langage humoristique que le but de leur voyage et M. Marion sui très bien comprendre le motif, aussi par quelques paroles bien senties, il invita ces deux messieurs (un notaire et un médecin) à se joindre à eux.

Inutile de dire que la soirée fut très bien employée.

Mde Courchène, s'est réellement multipliée afin de procurer à ses hôtes tout le confort et l'agrément possible, rien ne manquait. La présence de deux messieurs de Montréal, n'a pas peu contribué à rehausser cette petite fête de famille, surtout quant à la partie musicale Phœbus commençait sa carrière lorsque l'heure du départ sonna.

LA PORTIONCULE

1er et 2 août

Près d'Assise, en Italie, se trouve une petite chapelle, nommée de la Portioncule, ou de Notre-Dame des

Anges, construite au IVe siècle, restaurée par Saint Benoît au VIe et cédée au XIe par les fils du patriarche bénédictin à Saint-François d'Assise.

Celui-ci aimait particulièrement cette petite Eglise, devenue le berceau de son ordre. Une nuit qu'il intercédait, dans sa cellule, pour le salut des pêcheurs, il reçut d'un ange l'invitation de se rendre à la dite chapelle où N. S. l'attendait. Obéissant avec joie à l'appel divin, François va à N. D. des Anges; il y trouva J. C. accompagné de la T. S. Vierge et environné d'une multitude d'anges. "François, lui dit Jésus, demande ce qui te plaira pour le salut des hommes, parce que tu as été donné comme un flambeau au monde et un soutien à l'Eglise terrestre. Le Saint jusqu'alors prosterné se releva et dit :

"Très Saint-Père et Souverain Seigneur, moi misérable pêcheur, je vous supplie de daigner concéder au genre humain la grâce suivante : Accordez à quiconque viendra en ce lieu et entrera dans cette Eglise, le pardon et l'indulgence de tous les péchés qu'il aura confessés à un prêtre et pour lesquels il aura reçu la pénitence. Je supplie la B. Marie, votre Mère et l'avocate du genre humain, de daigner appuyer ma requête et d'intercéder pour moi auprès de votre très clément Majesté.

La T. Ste-Vierge s'étant interposée, Jésus répondit : "Ce que vous demandez, Frère François, est bien grand, mais vous êtes digne de fa veurs plus grandes encore. J'exauce donc votre supplique; cependant, allez trouver mon vicaire et demandez-lui de ma part la dite indulgence."

François obéit, se présenta devant le pape Honorius III et en obtint ce qu'il demandait. Toutefois, le Souverain Pontife limita le gain de cette indulgence à un jour par an, savoir, à partir des vêpres du premier jour du mois d'août jusqu'au coucher du soleil du lendemain (2 août). Plus tard, les papes ont étendu ce privilège à toutes les églises des trois ordres de Saint-François d'Assises. Cependant, S. S. Léon XIII, en retouchant la règle des Tertiaires Franciscains, ne le leur a pas continué.

CORRESPONDANCE.

M. ALBERT GERVAIS
 Editeur et Prop. de
 "L'Etoile du Nord."
 Monsieur l'Editeur,

Depuis plusieurs semaines, je remarque que M. J. M. E. Perrault, avocat de St-Jacques, a entrepris une série de correspondances à l'adresse de notre député au Fédéral M. O. Thérien. Vous connais sant personnellement, je compte que vous voudrez bien reproduire du *Monde* et de *La Presse* les articles de ces deux journaux qui expriment leur manière de voir sur le sujet traité.

Par ce moyen, vos nombreux lecteurs des comtés de Montcalm et de Joliette, pourront juger par eux-mêmes des faits. Ce faisant ils y verront les deux côtés de la médaille, et justice égale sera rendue à qui de droit :

Voici l'article du *Monde* en date du 31 Juillet :

LE VAINCU DE MONTCALM

Après avoir lu *L'Etoile du Nord* et ensuite la *Gazette de Joliette*, nous étions à nous demander s'il fallait mettre sur le compte de l'écoulerie ou attribuer au manque d'éducation les polissonneries du jeune Perrault, à l'adresse des électeurs de Montcalm et de leur populaire député M. O. Thérien.

Heureusement que *La Presse* est venue nous tirer d'angoisse en se chargeant de remettre à sa place ce jeune incompris.

Nous étions aussi retenu par la crainte de donner aux écrits et à la personne de M. Perrault, une popularité qu'ils ne méritaient ni les uns ni l'autre.

Mais puisqu'il persiste à nous cor ner les oreilles avec ses lamentations, force nous est de nous occuper de lui, surtout qu'il menace le public de deux ou trois autres correspondances du même calibre. M. Perrault s'en prend à M. Thérien de sa défaite humiliante.

Nous voulons bien croire que le député de Montcalm au fédéral y est pour quelque chose, mais ce que M. Perrault devrait bien comprendre, c'est que son pire adversaire c'est lui-même.

Nous avions déjà jugé de sa valeur par le résultat de sa candidature, mais nous avons appris à le mieux connaître par la lecture de ses correspondances.

Il n'y gagne pas à être connu. Plutôt que d'aller chercher des midis à quatorze heures, pourquoi ne médite-t-il pas un peu les quelques chiffres ci-dessous ?

A Saint-Jacques, où il réside, où il s'est marié, où habitent les parents de sa femme, où il exerce sa profession depuis six ans, il a été battu par 119 voix; dans la paroisse de Saint-Ligouri, où il est né et où demeure un de ses frères, il a été battu par 52 voix; à Chertsey, où il a été élevé, ou demeurent deux de ses frères et nombre d'autres parents, il a été battu par 99 voix.

Pourquoi ne s'en prend-il pas à sa famille et à ses parents, au lieu de reprocher son écrasement à M. Thérien ?

Non, croyez-nous, M. Perrault; cessez de vous rendre ridicule.

Quand on a assez de toupat pour risquer une lutte insensée comme celle que vous avez entreprise, il faut savoir au moins se résigner.

Nous avons lu quelque part qu'un sot qui aurait assez d'esprit pour se taire ne serait plus sot, puisqu'il ne dirait plus de sottises.

Méditez cette maxime et faites-en votre profit. Cela vaudra mieux.

Voici maintenant l'article de *La Presse* en date du 4 Août courant :

UN PETIT RONGEUR

Un homme qui n'a pas autant d'influence que le bedeau de sa paroisse, M. Perrault, avocat de Saint-Jacques, continue de décrier dans des journaux de campagne un homme qui vaut bien mieux que lui : M. Thérien, le député fédéral de Montcalm.

La défaite humiliante que M. Perrault a subie à la dernière élection provinciale, lui affecte un peu le cerveau. Il a des visions depuis cette fatale époque. Il voit des fantômes qui l'empêchent de dormir et peut-être aussi de manger. C'est surtout le fantôme de M. Thérien qui lui hante l'esprit. Il le voit comme un spectre qui le poursuit partout, qui entrave ses succès et cause ses défaites.

Dans son cauchemar ce M. Perrault croit que si M. Thérien n'était jamais venu dans le comté de Montcalm, il serait quelque chose, lui, M. Perrault, tandis qu'il est tout le contraire de ce qu'il voudrait être. Or, il voudrait être grand, donc il est bien petit.

En effet, il le prouve dans ses élocubrations à l'adresse de M. Thérien, qu'il accuse de toute espèce de méfaits auxquels M. Thérien est aussi étranger que l'homme dans la lune. Déprécier, dénigrer et calomnier, tel est le but de M. Perrault. C'est la marque d'un esprit étroit ou d'un manque d'esprit, c'est la conduite d'un envieux double d'un incapable, qui se désole de faire fiasco là où d'autres ont mieux réussi que lui.

Il faut qu'un homme manque de tête et de bon sens pour prétendre, comme le fait M. Perrault, que M. Thérien a employé des "moyens bas et indignes" pour se faire élire. Cette accusation est à la fois une calomnie contre M. Thérien et une insulte à l'adresse des électeurs qui ont élu M. Thérien.

M. Thérien n'a jamais, que nous sachions, employé de moyens indignes d'un gentilhomme. Sa conduite, en toute circonstance, a été honorable et lui a mérité à bon droit la confiance des électeurs.

Quand M. Perrault prétend que M. Thérien s'est fait élire par des "moyens bas et indignes," il jette du discrédit sur tous les citoyens du comté. M. Perrault vous dites là que ce sont les "moyens bas et indignes" qui réussissent auprès des électeurs du comté de Montcalm, puisque ce sont, d'après vous, ces moyens qui ont fait triompher M. Thérien. Quand les électeurs ont-ils mérité l'insulte que vous leur lancez en pleine figure ? Il n'y a pas de population qui passe pour

plus respectable que celle du comté de Montcalm. On la cite comme modèle quand on parle des paroisses qui ont fourni au pays le plus de prêtres et de religieux. De fait, ce sont des paroisses modèles qui forment le comté de Montcalm.

Comment se ferait-il que les électeurs de ces paroisses se laisseraient gagner par ces "moyens bas" dont parle M. Perrault ? Vous insultez donc des gens qui valent bien mieux que vous.

Mais qui êtes-vous donc M. Perrault pour parler si cavalièrement de citoyens respectables ? On peut avoir une idée de vous par le résultat de la dernière lutte. Dans votre paroisse natale et dans votre paroisse d'adoption, vous avez été battu par 309 voix. Ça sont justement ces paroisses qui ont été le plus contre vous. C'est là que vous étiez le mieux connu évidemment, puisque vous avez été élevé dans l'une et que vous exercez une profession dans l'autre. Vous ne gagnez donc pas à être connu. Au contraire.

Et dire que c'est un citoyen d'une si petite importance qui fait le métier de vilipender le jeune député fédéral de Montcalm. Il faut ajouter que M. Perrault, durant la dernière lutte, a été un instrument du castorisme. Et comme M. Thérien a contribué à écraser ce minuscule castor, il cherche à le mordre aujourd'hui.

Les écrits insipides que publie ce jeune rongeur font bien plus de tort à celui qui les signe qu'à celui qu'ils attaquent, et si aujourd'hui, M. Perrault était candidat de nouveau il perdrait certainement son dépôt.

UN ELECTEUR

MARIAGES.

A Chicopee Falls, E.-U. mardi, le 29 Juil. 1890, un de nos membres du chœur de la congrégation canadienne, M. L. F. Johnson conduisit à l'autel Mlle Marie-Louise Beauchemin, garçon et fille d'honneur M. Edger Roy et Mlle Clara Johnson. La bénédiction nuptiale fut donnée par le Rvd abbé Cr. dioux. Cette cérémonie fut suivie d'une grand-messe de mariage à laquelle les membres du chœur avaient été invités. On a rendu la messe du second ton harmonisée et quelques cantiques de circonstance. M. Rousseau l'organiste avait invité l'ancien organiste Mme Ste-Marie pour toucher l'orgue, laquelle en même temps chanta le solo. Sa voix n'a encore rien perdu de sa puissance et sa fraîcheur, et M. Rousseau qui s'était chargé du solo s'en est très bien acquitté. Après la cérémonie, tous furent invités chez Mme Johnson où un déjeuner splendide fut offert aux invités. Dans l'après-midi les jeunes mariés sont partis pour leur voyage de nocce en ce pays où ils visiteront plusieurs villes et où nos souhaits de bonheur et de prospérité les suivront partout.

NAISSANCES.

—A St-Ambroise, le 30 Juillet 1890, la dame de M. A Perrault, Professeur de musique, à Montréal, un fils.

—A Joliette, le 31 Juillet 1890, la Dame de Louis Pagé, un fils.

—A Joliette, le 4 Août 1890, l'épouse de M. François Gougeon, une fille.

—A Lavaltrie, le 4 du Courant, la Dame du Dr. Martineau, Préfet du Comté de Berthier, une fille.

Perrain et marraine, J. E. Bourgeon, Ecr. du Bureau de Poste de Montréal, et sa Dame.

CANADA, Province de Québec, District de Joliette, Cour Supérieure. No 2023. Régis Burret, cultivateur, de Ste-Elisabeth, dans le District de Joliette, et Dame Catherine Enns, son épouse commune en biens avec lui, et de ce dernier dûment autorisés à ester en justice, demandeurs contre Nazaire Burret, ci-devant cultivateur, du même lieu et maintenant absent de la Province de Québec, défendeur.

Il est ordonné au défendeur de comparaître dans les deux mois.

Ville de Joliette, le 6 Août 1890.

DESROCHERS & DESILETS,
 P. G. S.

DUGAS & MARSOLAIS,
 Avocats des Demandeurs.

Echos de Joliette.

De retour. — Mardi soir, M. A. Marsolais et sa jeune épouse, sont arrivés de leur tour de noces.

Campement. — MM. P. Renaud, H. Beaudoin, A. Beaudoin et leur dame, ont été camper 3 jours au Vieux Moulin, cette semaine.

En vacance. — M. J. A. Renaud, avocat, de cette ville, est actuellement en villégiature aux sources de St-Léon ainsi que sa Dame.

Départ. — Notre ami M. J. J. Provost, a quitté Joliette, Mardi matin, pour un voyage aux Etats-Unis, où il visitera les principaux centres canadiens.

Du nouveau. — M. Jos. Clément, fromager, autrefois de Ste-Beatrix, est depuis cette semaine établi dans le Grand-Rang de Ste-Mélanie. Espérons qu'il sera bien encouragé.

En visite. — Madame G. M. Richer ainsi que ses demoiselles étaient en visite ces jours derniers en cette ville.

Les hôtes de M. Landry Chaput.

En voyage. — Le Docteur W. Beaupré de Ste-Elizabeth est parti ces jours derniers, ainsi que son épouse, pour un voyage de santé aux Etats-Unis, où ils passeront quelques temps.

Rectification. — Dans notre dernier numéro nous annoncions que le Révd M. Desrochers avait temporairement été nommé curé de Ware Mass, tandis que c'est de Florence Mass qu'il fallait dire.

En visite. — M. J. Bte Rivard, de Austin, Minn., ainsi que M. Pierre Rivard, de Montréal, le premier après une absence de 18 années aux Etats-Unis, sont en visite chez leur frère M. Théodore Rivard, de cette ville.

Bonne note. — Du tabac Connecticut mesurant la feuille 39 pouces par 27 1/2, se voit actuellement sur la plantation de M. Pierre Majeau, de la paroisse de St-Charles Borromeo. Ce n'est pas battu croyons-nous dans cette région.

Du nouveau. — Madame Vve André Roy de Ste-Julienne Comté de Montcalm, viendra résider au milieu de nous prochainement avec sa famille; madame Roy se chargera de réparer les pelleteries et confectionnera les chapeaux, manteaux, manchons, etc. Mesdemoiselles Roy ouvriront de leur côté un magasin de modes.

Consommation. — Un télégramme adressé à la famille ces jours derniers fait connaître le décès de J. Ovilas Désilets, frère de J. O. Désilets, Ecr. Protonotaire de cette ville, arrivé le 16 Juillet dernier, à l'Hôpital Sainte Croix, Utah, à l'âge de 37 ans, à la suite d'une violente hémorragie pulmonaire, conséquence de l'implacable consommation dont il souffrait depuis longtemps.

Voici ce qu'il vous faut. — M. L. A. Lavallée, marchand épicer, vient de prendre une agence en gros et en détail pour la célèbre eau minérale Divina dont cette source est la propriété de M. Félix Lemire de St-Sévère, P. Q. Cette eau est excellente au goût et fortement recommandée par plusieurs médecins éminents. Prix à la portée de tous, 20 cts le gallon ou 2 cents le verre, en vente au magasin de M. L. A. Lavallée, Joliette.

Explications. — Le Révérend Père Beaudry, curé, dimanche dernier, a renseigné au prône, les fidèles sur ce qui avait été fait par mesure de précaution et définitivement décidé au sujet de la construction commencée de notre nouvelle église, mais suspendue par suite de quelques dérangements survenus dans la maçonnerie.

Deux architectes, le Révérend Monsieur Michaud, anciennement de cette ville et M. Archambault, de l'Assomption, à ce qu'il nous a appris, sont venus ici expressément pour faire une inspection à cette fin la semaine dernière et sur leur rapport, il a été résolu que les travaux de l'intérieur du chœur de l'église seraient commencés sous peu de jours et que l'on attendrait au printemps prochain pour le reste.

Police. — Le grand connétable samedi dernier, vers 6 her du soir, a amené au poste de police deux jeunes gens trouvés en frais de s'exercer au pugilat sur la rue St-Pierre. Les deux belligérants, vieux amis, s'étaient pris de querelle à propos de futilités. Rendus au lieu de détention provisoire, ils fournirent chacun le cautionnement voulu et furent relâchés pour jusqu'à lundi matin à 10 heures. Chs. B. H. Lepronhon Ecr Juge de paix devant lequel ils comparurent les condamnèrent pour l'exemple chacun à 50 cts d'amende et les frais, le tout se montant pour les deux à \$7.00.

St-Emile de Montcalm. — Le 20 juillet, eut lieu l'examen des élèves de l'école de St-Emile, comté de Montcalm, tenue par Demoiselle Adélaïde Picard institutrice. Les Révds. M. O. Laferrère curé, A. St-Jean ecclésiast., accompagnés des M. A. Riopel Président des commiss., E. Pagé comm., étaient présents ainsi que tous les parents des élèves.

Tous se déclarèrent satisfaits des succès de ces derniers, et félicitèrent Delle Picard de son zèle et son dévouement, à développer l'intelligence de leurs jeunes enfants.

La distribution des prix s'est faite le même jour. On distinguait parmi une quarantaine de jeunes garçons et filles formant un chœur de chant Delles D. Riopel. D. Perrault qui entonnaient la joyeuse chanson. Vive les prix... vive l'honneur.

L'examen se termina par une chanson d'adieu. Se pars, adieu! je quitte cette école, (etc).

Il est à désirer que Delle Picard se charge encore de l'éducation de ces enfants.

Conventum. — Les anciens élèves de la classe de Belles Lettres 1878, au Collège de cette ville, sont actuellement, au nombre de 21 sur 38, en Conventum à leur Alma Mater, depuis mardi soir. Nous donnerons tous les détails de cette belle fête dans notre prochain numéro.

Nous publions ci-après le nom du professeur de cette classe ainsi que des anciens élèves présents:

Le Révd M. Bélanger, leur professeur, les Révds MM. Olympe Joly, F. X. Lavallée, Anthyme Lavigne, Joseph Landry, Emile Foucher et Tancred Dugas. Philippe de Grandpré, Clovis Bussière, Napoléon Delorme et Gustave Paquette, Ecuiers, M. D. Chs. Gratton, Louis Joseph Papineau, Godefroi Coffin et Arsène Lavallée, Ecuiers, avocats. J. L. Rodolphe Mercier, Alphonse Roberge, Ernest Fleury et Joseph Lavallée, Ecuiers, notaires. MM. Adélar Lavoie, pharmacien, Joseph Mercure, journaliste, F. X. Desnoyer, négociant.

Malheureux. — Un individu du nom de S. Larivière, en prison depuis un mois pour vol de chaussures au détriment de M. Gilbert Lafortune, commerçant et marchand épicer, arrivait mardi au terme de son temps de détention. Le jour de la délivrance attendu sans doute avec impatience lui réservait des surprises. Au lieu de le remettre en liberté, la justice pour la satisfaction de la société, dut lui imposer encore pour d'assez longs jours, le sacrifice des douceurs de la vie au foyer domestique, et cela pour s'être frauduleusement approprié le bien d'autrui notamment un harnais complet la propriété de MM. Copping & Rowan. Il plaida coupable à cette accusation et a été condamné par le Shérif de ce district à 5 1/2 mois de prison commune. Ce dernier délit d'ailleurs, dit-on n'est pas le seul qui lui est reproché. On assure que chaque jour il reçoit la visite de quelques-unes de ses victimes auxquelles il désigne bénévolement l'endroit où il a caché les effets qui lui sont réclamés. L'avenir dévoilera encore des secrets.

LAVALTRIE.

Ce charmant village, si renommé par son site admirable près des rives du St-Laurent, si vanté pour ses verdoyants ombrages et ses bois environnants, reçoit tous les ans la visite d'un bon nombre de touristes de Montréal qui viennent y passer quelques semaines de vacances.

Au nombre de ceux qui sont en ce moment en villégiature à Lavaltrie, nous remarquons entr'autres: J. E. Bourgeau, Ecr du bureau de

Poste de Montréal, et sa dame; J. L. Pelletier, Ecr, l'un des grands manufacturiers de chaussures de Montréal, et sa famille, etc.

Il y a quelques jours, la grande manufacture Thomp & Cie, aussi de Montréal, donnait à ses employés son pique-nique annuel dans le splendide bocage appartenant à M. Nap. Giguère et adjacent au village.

Samedi prochain, le 7 du courant ce sera au tour des employés de la manufacture Peck & Banny d'y venir en excursion.

C'est à l'ombre des pins et des érables que ces gens viennent chercher l'air pur et salubre qui doit leur donner un regain de santé. Le terrain est pourvu de tout ce qu'il faut pour leur procurer les amusements dont ils ont besoin, tels que plateforme pour la danse, tables, bancs, balançoires, etc. En un mot l'endroit est tellement enchanteur que pas un n'en part sans former le désir d'y revenir.

La tempête de lundi après-midi a été très violente à Lavaltrie par le vent, le tonnerre et la pluie. Pendant quelques minutes mêmes il est tombé des grêlons de plus d'un pouce, heureusement qu'il en est tombé peu car les dommages aurait été considérables.

Une grange appartenant, à M. Antoine Laporte a été renversée par la bourrasque ainsi qu'une magnifique érable en face de la résidence du Dr S. Martineau. A divers endroits, d'autres arbres et des bouts de clôtures ont été abattus.

Le même soir, une lueur était visible dans une direction sud-est. Etait-ce un incendie causé par la foudre. C'est assez probable.

CORRESPONDANCE.

Comté de Montcalm.

Valeur politique de Olaus Thérien M.P

(Suite)

J'ai révélé dans ma dernière correspondance, par quels moyens, M. Thérien s'était imposé aux électeurs contre feu M. Dugas, lors des dernières élections fédérales, les menaces qu'il a employées contre les adversaires de ce dernier. J'ai de plus dévoilé sa complicité avec un ministre fédéral, pour laisser élire M. Dugas, par acclamation, l'acte de lâcheté et de trahison qu'il faillit commettre, contre le droit de suffrages des électeurs, si un ami ne l'eut retenu à ce moment solennel, et n'eut fait prévaloir chez lui, le sentiment de son ambition.

J'ai enfin établi que, contrairement à la politique indépendante qu'il avait promis de suivre, devant les électeurs, le même Olaus Thérien, dès le lendemain de sa victoire, s'aplatissait comme un vil partisan, devant le gouvernement fédéral et lui donnait, par écrit, l'assurance de son appui, même avant de savoir quelle ligne de conduite, ce gouvernement entendrait suivre, durant le parlement alors prochain. Voilà ce qu'on peut appeler, une politique de fourberie, une fausse indépendance. Rien de surprenant pour ceux qui avaient entendu. M. Thérien, durant la lutte d'alors, se proclamer national, devant les nationaux, indépendant, devant les indépendants, et conservateur, devant les conservateurs.

Dans ses promesses au Comté et à ses amis, M. Thérien a tenu la même ligne de conduite. Au sujet de la prolongation du "Grand Nord", à travers le Comté de Montcalm, quelles promesses, cet individu n'a-t-il pas faites aux paroisses de St-Jacques, St-Alexis, St-Esprit, — qu'il travaillerait en leur faveur; lorsque, dans le même temps, secrètement, il donnait les mêmes assurances à Ste-Julienne.

Un grand nombre d'électeurs de St-Jacques, doivent se souvenir encore de la volte-face que M. Thérien est venu faire, dans notre salle du Conseil, lorsque cette question d'une voie ferrée, fut agitée dans la suite. Pour échapper aux justes reproches qu'on lui adressait, de son hypocrisie, de ses promesses d'autrefois, — M. Thérien donna rendez-vous, à Montréal, à une délégation d'amis de St-Jacques, afin de considérer, de nouveau cette importante question, le 19 juin 1887.

Le 21 juin 1887, une délégation assez nombreuse, s'est en effet, ren-

due à Montréal, au jour et l'heure convenus, pour y rencontrer M. Thérien. — Mais cette fois, infidèle à ce rendez vous, peu agréable, il est vrai, pour lui, le populaire député de Montcalm, avait pris la poudre d'escampette vers Ottawa et deux fois presque consécutives, les délégués en furent quittes pour leurs frais de voyage.

Conservez M. Thérien, le télégramme de reproches qui vous fut alors adressé à Ottawa, afin de vous en servir comme certificat de bonne conduite, l'an prochain, devant les électeurs.

M. Thérien avait appris que le Gouvernement pouvait disposer d'une place, dans le Comté de Montcalm: un officier d'accise, pour la perception du revenu, provenant de la taxe, sur le tabac manufacturé, — devait être nommé. Pour plaire à plusieurs et s'assurer leur appui, cette place fut promise à deux citoyens du Comté; — définitivement, au lieu d'y caser un homme de mérite, dans la culture du tabac, qui s'y est dévoué, depuis nombre d'années, et comme d'ailleurs, il s'était engagé lui-même de le faire, — M. Thérien y casa un homme de profession, dont l'état professionnel paraît peu compatible avec une place d'officier d'accise.

Aux colons du Comté, M. Thérien avait encore fait des promesses dorées. Depuis son élection, on lui adressa, de leur part, une requête, aux fins de leur obtenir un nouveau service de malle, — mais encore là, pour une raison ou pour une autre, d'après le rapport des principaux requérants eux-mêmes, M. Thérien n'accusa pas même réception de la requête, en question.

Est-il surprenant, maintenant, qu'un tel homme ait déjà donné des preuves de son peu d'influence et de son impopularité à Ottawa.

Comment se fait-il, qu'après s'être évertué à faire décider la question de chemin de fer, en faveur de Ste-Julienne, il soit aussi probable, aujourd'hui, que les paroisses du bas auront la préférence. Quelques changements auraient-ils eu lieu, à l'insu de notre populaire député. Comment expliquer, que le seul homme casé par M. Thérien, dans le comté, soit aujourd'hui destitué, et que les efforts de M. Thérien pour le ré-installer, soient encore, jusqu'à ce jour, sans résultats. Ne s'est-on pas donné la peine de le consulter, à ce sujet? C'est encore à savoir.

Et M. Thérien voudrait qu'on oublie la triste histoire de son passage; il exige même, qu'on ait confiance en lui. Lui seul peut faire le bien en n'évitant pas le mal.

Par sa fourberie, il a travaillé de toutes ses forces contre les intérêts des paroisses du bas du comté, spécialement de St-Jacques: par son impopularité et son manque de travail, il a été, en même temps, un membre inutile, pour les autres paroisses.

Chose singulière: M. Thérien, dans l'élection dernière, a travaillé contre le sentiment de la majorité, des paroisses même, qui lui avaient assuré sa propre élection, contre feu M. Dugas. Sa conduite a un motif bien facile à saisir, pourtant. Convaincu déjà de sa défaite, dans toutes les autres paroisses du comté, il voudrait se réserver une planche de salut, et, pour y arriver, il s'est dit: Je tournerai le dos, à la plupart des électeurs, qui par leur dévouement, ont réussi à m'élire une fois, et je vais travailler à entraîner à ma suite, la plupart des principaux de St-Jacques, en travaillant pour M. Martin. Qu'importait à M. Thérien, l'intérêt du comté, de la colonisation etc. Ce qu'il désirait, avant tout, c'était son intérêt à lui-même, assurer le plus possible, sa propre ré-élection, l'an prochain.

Il faut que M. Thérien ait une bien triste opinion des électeurs de St-Jacques, pour avoir nourri des espérances semblables. Croit-il que par son agissement, en faveur de M. Martin, avoir fait oublier toute l'indignité de sa conduite première, contre la même paroisse de St-Jacques, en particulier? Détrompez-vous, M. Thérien, il y en aura suffisamment, pour lever le masque, dévoiler toute votre hypocrisie, depuis votre avènement, en politique, et vous prouver que le beau comté de Montcalm, dont vous avez d'être si fier, — pourra se passer de vous,

comme député, comme il aurait pu s'en passer, pour élire M. Martin. Par vos actes contradictoires, M. Thérien, vous avez mérité le mépris des uns et l'indignation des autres; enfin, vous êtes bien l'homme que feu M. Dugas lui-même, désignait, en ces termes amers, le soir même de sa défaite: "Ma plus grande peine est d'avoir été battu par un homme comme M. Olaus Thérien."

Feu M. Dugas s'est ainsi exprimé, dans l'intérêt du comté. C'est aussi dans l'intérêt du même comté, que j'ai cru de mon devoir, de rappeler aux électeurs, la courte histoire politique de M. Thérien.

Dans l'espoir de faire oublier toutes ces choses, M. Thérien a déjà écrit et fait écrire, de grosses injures à mon adresse.

Comme il l'a prouvé déjà dans un journal Le Travailleur Illustré, en date du 23 avril 1887, il mettra en pratique le principe de Voltaire: "Mentez toujours, il en restera quelque chose."

(A continuer.)

J. M. E. PERRAULT.

DEUES.

— A Joliette, le 2 Août, Marie-Flore, enfant de M. Ismaël Marion, à l'âge de 2 mois.

Bonne Chance.

Une terre de la contenance de 30 arpents en superficie, bâtie de maisons, granges et autres dépendances, ainsi qu'un moulin à scie avec ses accessoires, une machine à moudre et de plus trois lots de terre à bois, bien boisés, à proximité du dit moulin. Le tout situé à Ste-Julienne, Comté de Montcalm et à 4 milles de l'église de cette paroisse. Le tout offert en vente à de bonnes conditions. S'adresser à Dame Veuve André Roy, Ste-Julienne. 31 j 1m



Province de Québec.

La Corporation de la Ville de Joliette.

Aux habitants de la Municipalité de la Ville de Joliette.

AVIS PUBLIC.

Est donné par le présent, par le sousigné, Secrétaire-Trésorier de la Ville de Joliette: Que la liste supplémentaire donnant les noms des personnes habiles à agir comme grands et petits jurés a été préparée pour l'année courante.

Que cette liste supplémentaire sera soumise à la considération du Conseil Municipal de la Ville de Joliette, à une session spéciale convoquée à cette fin, pour être tenue mercredi, le vingt-septième jour d'Août prochain, à l'heure et à la place ordinaires des séances du dit Conseil.

Et que les personnes qui ont droit à l'exemption de servir comme Jurés, ont à s'assurer, auprès du Secrétaire-Trésorier, si leurs noms ont été rayés de la dite liste supplémentaire ou non.

Donné à mon Bureau, à Joliette, ce sixième jour du mois d'Août mil huit cent quatre-vingt-dix.

D. DESORMIER, Secrétaire-Trésorier.

Province of Québec.

Corporation of the Town of Joliette.

To the inhabitants of the Municipality of Joliette.

PUBLIC NOTICE.

Is hereby given by the undersigned Secretary-Treasurer of the Town of Joliette, That the supplementary list given the names of persons who have become qualified as grand and petit Jurors, has been prepared for the ensuing year.

That this supplementary list will be submitted to the consideration of the council of the Town of Joliette, at his special meeting called for that purpose being held Wednesday, the twenty-seventh day of the present month, at the hour and ordinary place where meetings are held. And that the persons who have a right to be exempt from serving as Jurors, must ascertain from the Secretary-Treasurer, that their names have been struck from the said supplementary list or not.

Given in my office, at Joliette, this sixth day of the month of August one hundred and ninety.

D. DESORMIER, Secretary-Treasurer.

Orgue Éolien !

La grande merveille musicale.

QUEST-CE QU'UN ORGUE ÉOLIEN ?

C'est d'abord un orgue avec clavier à cinq octaves, complet et parfait dans tous ses détails, qui se joue avec les doigts comme un orgue ordinaire, et en a toute l'apparence. A l'intérieur de cet instrument se trouve un mécanisme automatique que l'on met en opération par le simple tirage. Toute personne alors peut jouer CORRECTEMENT les morceaux les plus difficiles, mais de GRAND-POINT surtout c'est qu'un musicien ou une personne de goût qui ne peut exécuter elle-même, peut rendre, non seulement correctement, mais ARTISTIQUEMENT, les compositions des grands maîtres, observant tous les changements de temps et les nuances de son les plus délicates.

On ne peut se faire une juste idée de cette orgue merveilleuse sans l'avoir entendue. Les musiciens et le public en général sont toujours les bienvenus.

L. E. N. PRATTE

No 1676, rue

Notre-Dame, MONTREAL,

SEUL IMPORTATEUR DES

PIANOS

HAZELTON FISHER DOMINION

ET LES

Orgues Dominion.

J. E. LABELLE,

Médecin-Vétérinaire.

Traitement de tous les animaux domestiques.

OUVRAGE GARANTI.

Voisin de M. Elie Thériault, fermier, rue St-Pierre, JOLIETTE.

12 Déc. 1 no



BAUME NASAL

Gardien puissant et certain de Rhume de Cerveau et du Catarrh, tous leurs symptômes. CALME, NETTOIE, GUERIT. Soulagement immédiat, Guérison Permanente, Insuccès impossible.

FULFORD & CO., BRACKVILLE, ONT.

R. G. GAUCHER,

MARCHAND DE FERROUILLERIES, QUINCAILLERIES. Peintures, Huiles, Vitres etc. 219 & 221 Rue St-Paul, (Coin de la Place Jacques-Cartier) MONTREAL.

Au même place d'affaires de A. A. Wilson. — Spécialité : Peinture caoutchouc de A. A. Wilson, patente. 27 l. 6 m.

J. D. A. FITZPATRICK,

ARPENTEUR PROVINCIAL ET FEDERAL, RESIDENCE : RUE MANSEAU, JOLIETTE. No 59, la

MARCHE de JOLIETTE.

Samedi, 2 Août 1890.

FARINE.

Fleur de blé par 100 lbs.	0 00	à 2 50
Fleur de seigle do.....	1 40	1 60
Fleur de blé d'Inde do.....	1 40	1 50
Fleur de sarrasin do.....	1 45	1 50
Fleur d'avoine do.....	2 00	2 25

GRAINS.

Avoine par minots.....	0 35	0 40
Orge par 50 lbs.....	0 60	0 70
Blé par minots.....	1 25	1 30
Pois par minots.....	0 60	0 70
Sarrasin 50 lbs.....	0 60	0 70
Seigle.....	0 60	0 70
Blé d'Inde do.....	0 75	0 80
Graine de lin par minot.	1 00	1 25
Graine de mil.....	2 00	2 10
Graine trèfle par lbs.....	0 08	0 10
Graine de trèfle blanc.....	0 15	0 18

VIANDES.

Lard par 100 lbs.....	7 50	8 00
Lard irais par lbs.....	0 09	0 10
Lard salé.....	0 10	0 11
Bœuf par lbs.....	0 05	0 08
Mouton par lbs.....	0 08	0 10
Agneau par quartier.....	0 50	0 60
Veau do do.....	1 00	1 25

VOLAILLES ET GIBIERS.

Poules par couple.....	0 60	0 80
Poulets do do.....	0 25	0 30
Dinde do do.....	1 00	1 20
Oies do do.....	0 75	0 80
Perdrix par couple.....	0 00	0 00

LEGUMES ET FRUITS.

Patates (2 mits).....	1 00	1 20
Navets par minot.....	0 00	0 00
Carottes ".....	0 40	0 50
Oignons par minot.....	0 80	0 90
" par tresse.....	0 07	0 08
Ail par tresse.....	0 08	0 17
Fèves par minot.....	1 75	2 00
Cheux (la pomme).....	0 05	0 08
Noix par minot.....	0 00	0 00
Pommes par minot.....	0 00	0 00

LAITERIE ET DIVERS.

Beurre frais par lbs.....	0 12	0 15
do salé do.....	0 12	0 15
Oufs par douzaine.....	0 12	0 15
Saindoux par lbs.....	0 10	0 12
Sucre par lbs.....	0 06	0 08
Sirup d'érable par gallon	0 70	0 80
Miel par livre.....	0 08	0 10
Laine par livre.....	0 35	0 40
Laine en écheveau p. lb.	0 60	0 70
Savon.....	0 05	0 08
Peaux par livre.....	0 03	0 04
Foin par cent bottes.....	1 00	1 50
Foin par botte.....	0 06	0 08
Paille par botte.....	0 01	0 05
Étoffe la verge.....	0 70	0 90

JOSEPH LEDUC,

Clerc du Marché.

NOUVEAUTES

— POUR —

LE PRINTEMPS ET L'ETE.

Un assortiment considérable de marchandises nouvelles arrivées cette semaine chez

Camille Labrèche,

Consistant en draps à robes de toutes les couleurs, patrons de robes en plads \$10 à \$18. Soie noire et en couleur. Satin merveilleux. Cachemire noir de 12cts jusqu'à \$1.25 la verge. Mérinos français dans tous les prix. Mérinos à soutanes assortis. Etoffes à manteaux, jusqu'à \$6 la verge. Tweeds, Serges, Draps à surtout dans toutes les couleurs nouvelles.

Un assortiment considérable de marchandises nouvelles pour l'hiver et le printemps, vient d'être reçu, ainsi qu'un grand choix de chapeaux pour hommes, consistant en chapeaux de soie, feutre, laine, paille. Il y a certainement choix pour donner satisfaction à tout le monde.

Inutile de vous dire que ces marchandises ont été achetées à très bon marché.

Ainsi allez voir le plus grand assortiment de la ville.

Ainsi peut-il être en droit de dire : "Je peux et veux vendre à bon marché et promettre de plus, un escompte sur tout achat fait argent comptant." Les Messieurs du Clergé trouveront chez lui des Mérinos à soutanes à prix tels qu'on ne pourra acheter plus facilement dans les maisons de gros.

Une visite est respectueusement sollicitée.

CAMILLE LABRÈCHE.

Causerie intime

"Qu'as-tu décidé de prendre pour ta médecine de printemps," demanda madame Lorauger à son amie. Tout est trouvé ma chère. Amélie, que tu vois si bien portante depuis quelque temps, me dit qu'elle a pris le "Régulateur de la sante de la femme" du Dr J. Larrivière. Une bouteille de ce remède fait plus de bien pour purifier et renforcer le sang que 2 bouteilles de n'importe quelle saupareille. Tu sais qu'Amélie est une fille qui n'est pas prodigue en éloges et elle recommande fortement ce remède aussi pour donner appétit outre l'effet merveilleux qu'il a de guérir le *beau mal*. Dès demain je vais à la pharmacie et je m'en achète une bouteille, et s'il y en a pas, j'écris de suite au propriétaire.—D. J. Larrivière, Manville, R. I. Evans & Sons, agents généraux pour le Canada; aussi pour mes *Female porous Plasters*, les meilleures emplâtres pour les femmes.

Le grand Panorama.

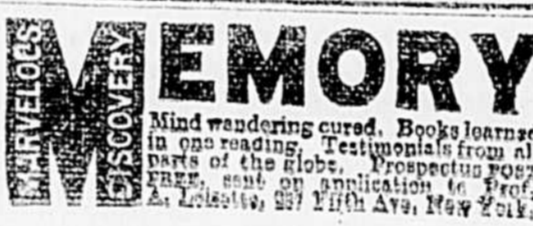
Le grand Panorama de Jérusalem et le Crucifiement représentant de grandeur naturelle les montagnes de Sion, des Oliviers et Moriat, les Temples, Palais et Mosquées, et les caravanes en chemin pour la Ville Sainte. Les Arabes avec leurs Chameaux, Tentés, etc. Allez faire une visite à la bétasse du Cyclorama coin des rues Ste-Catherine et St-Urbain, Montréal.

Ouvert tous les jours jusqu'à 10.30 P. M. Les Dimanches de 1 hr à 10.30 P. M. Les Chars Urbains passent devant la porte.

12 sept. no 6 un an,

A VENDRE.

La jolie maison en briques et ses dépendances situées au coin des rues Manseau et Gaspard, à Joliette. Cette résidence bâtie en plein campagne n'est cependant qu'à trois ou quatre minutes du centre de la ville. Cette propriété s'étend de la rue Manseau à la rue St-Viateur et présente ainsi des avantages pour celui qui voudrait cultiver. Longs délais accordés à l'acquéreur s'il le désire. S'adresser à J. A. RENAUD, Avocat.



AVIS PUBLIC

M. Alph. Durand, manufacturier de portes, chassias, jalousies, moulures, cadres, bras, barreaux, poteaux d'escalier, etc., ainsi que toutes sortes de tournage et de coupage, le tout fait sur des modèles les plus nouveaux et à des prix très modérés. M. Durand comme architecte sculpteur, dessinateur, s'occupera comme par le passé de faire les plans de bâtisses et mobilier d'église ou de les exécuter dans m'importe quel genre.

ALPHONSE DURAND
Rue Notre-Dame, Joliette,
Près du Couvent de la Providence.

EPICERIE POPULAIRE.

Le soussigné tout en remerciant ses pratiques et le public en général du bienveillant encouragement qu'il a reçu jusqu'à ce jour, a le plaisir d'annoncer qu'il a en mains l'assortiment le plus complet que l'on puisse désirer en fait.

DEPICERIE Provisions et Liqueurs —TEL QUE—

Té, Café, Beurre, Graisse, Fromage, Sauc, Mielasse, Raisins, Biscuits, Marinades, Boites de Conserves, enfin tout ce que l'on trouve dans une grocery de première class.

UNE SPECIALITE DE

Vins et Liqueurs, Brandy, Gin, Vieux Rye Whisky, Bière, Porter, Etc, Etc.

PRIX TRES MODERES !

Une visite est sollicitée.

S.P. CHAMPOUX EPICIER

En face du Marché, Joliette

Les marchandises seront livrées à domicile sans charge extra.

BRASSERIE DE JOLIETTE.

J. E. DUPUIS, PROPRIETAIRE,

Rue St-Pierre, JOLIETTE.

India Pale Ale, Lager Beer & Porter.

M. DUPUIS ayant fait de grandes améliorations à sa Brasserie, est en état de fournir au public, des BIÈRE & PORTER, de qualité qui, nous en sommes sûrs, donneront la plus grande satisfaction aux consommateurs, aux prix ci-dessous mentionnés :

India Pale Ale et Lager Beer 30cts le gal. Porter.....30cts "

Vente en gros et en détail.

Une remise libérale accordée au commerce. M. Dupuis ayant le téléphone à sa maison donnera la plus grande attention aux ordres qui lui seront donnés.

2 mai — 1 an. Téléphone No 29.

Vins Français !

J. S. AYBRAM, FABRICANT,

Rue ST-LOUIS, A JOLIETTE.

VINS CLARET, VINS DE CHAMPAGNE, VINS DE LIQUEURS.

Tous ces vins sont garantis purs raisin et sans alcool.

M. J. S. AYBRAM se chargera de la mise en bouteille à toute personne qui lui en fera la demande et sans augmentation de prix.

Les prix à la satisfaction de tous.

31 Oct No1888,13 — 1

J. & W. REID, FABRICANTS DE PAPIER

A LA Papeterie de Lorette

08, 100, rue St-Paul, Québec

FABRIQUENT LE FEUTRE pour toiture, lambrissage et pour mettre sous les sapin. Aussi boîtes à allumettes en papier, cartes, tapisseries et papiers à envelopper et à imprimer.

A la Papeterie du Pont Rouge.

On fabrique les cartons en bois, pour boîtes, carton de paille, et pulpe de bois.

J. & W. REID font l'importation et le commerce de toutes sortes de papiers, effets pour rolicurs, tapisseries, etc., etc.

Ils gardent toujours en magasin un assortiment de papier de métaux et de fournitures pour la marine, etc., etc.

Ils payent le plus haut prix pour toutes sortes de toiles, cordages, chiffons, rognures de papier et toutes sortes de vieux métaux.

Machine à Moudre DE VESSOT.

PAT. DE 5 MARS 1865.

Premier Prix à l'Exposition Provinciale à Montréal, en 1884.

Premier Prix à l'Exposition de Hamilton, Ont., en 1885.

Diplôme à l'Exposition de Sherbrooke, en 1885.

Cette machine à moudre est, sur demande, combinée avec un aplisseuse, et est manufacturée pour l'usage des cultivateurs et des moulins. Avec nos dernières meules améliorées elle fait la moulée tout aussi bien que la meilleure moulange en pierre. Là où notre moulange n'est pas connue, nous la vendons à l'essai, et garantie pour donner satisfaction. 281 de ces machines à moudre sont maintenant vendues et en usage dans le Canada.

Nous manufacturons aussi :—Des rouleaux, auxquels nous adaptons sur demande, une boîte pour semer la graine de mil et de trèfle; des machines pour tracer le terrain pour la plantation du tabac; des scies rondes pour scier le bois de corde, mues par horse-power, etc.

Nous répondrons avec plaisir à toute demande d'information. Ecrivez pour circulaire, certificats et liste de prix. — Adressez.

S. VESSOT & CO.

JOLIETTE, P.

L. Z. MAGNAN

MANUFACTURIER DE

Biscuits et sucreries

DE TOUTES SORTES,

EN GROS SEULEMENT

JOLIETTE, P. Q.

M. L. Z. Magnan tiendra toujours un assortiment complet de biscuits et de bonbons de toutes sortes, et il sera en état de donner satisfaction à sa clientèle, tant par la modicité de ses prix que par la qualité de sa marchandise.

M. MAGNAN prendra aussi des contrats pour fournir aux marchands n'importe quelle quantité de tabac manufacturé de la MANUFACTURE DE JOLIETTE, ainsi que du tabac en feuille.

M. Magnan aura toujours en mains le célèbre Vinaigre de Drouin, Frères & Cie, Québec, qui est reconnu comme le plus pur et le meilleur offert sur le marché canadien. Des meilleurs certificats peuvent être donnés, car l'analyse en a été faite et démontre la haute qualité.

Essayez-le.

1er Nov, 89, la

Vins, Liqueurs et Produits Français DE PREMIER CHOIX.

CONSERVES ALIMENTAIRES. VINS D'ESPAGNE Et de Portugal.

HUILE D'OLIVES VERGE.

WHISKYS et RYE CANADIENS

GIN DE HOLLANDE

WHISKYS ECOSSAIS & OLD TOM GIN.

M. J. Dayet & Cie, Seuls Agents pour la vente au Canada du Célèbre RHUM ST-GEORGES, importé de l'île Grande, par la maison Georges Bertin & Cie. de Bordeaux, qui a obtenu à l'Exposition de Paris 1889. Une médaille d'or, la plus haute récompense du Jury.

Prix modérés.— Articles de confiance.

Ce Rhum St-George, d'après le Dr Hawking, l'un des Commissaires de la République des Etats-Unis, avec sa finesse d'arôme unie à son bouquet d'anti-févreux, s'est acquis la renommée de "Gardien puissant de la santé publique."

MAISON DE GROS : — 110, 121 et 123, rue Dalhousie, coin du Bassin, (Basse-Ville) QUEBEC.

MAISON DE DETAIL : — Coin des rues St-Jean et du Palais, (Haute-Ville) QUEBEC.